ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL T 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 15 janvier 2016

16-03

Objet : Election des Vice-présidents du Conseil de Territoire.

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial T10 légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 15 janvier 2016 à 15h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS:

- LOUVIGNÉ Robin - ADENOT Dominique - COCQ François - MAFFRE-SABATIER Anne-Marie - ADOMO Caroline - CROCHETON Florence - AMAR Sophie - DALLEAU Isabelle - MARTIN Jacques J.P. - AVOGNON ZONON Clémence - DE FONTAINE VIVE -- MARTINEAU Pascale - BARNOYER Thierry CURTAZ Marie-Laure - MEDINA Marc - BEAUDOUIN Patrick - DEGRASSAT Alain - OUDINET Michel - BEGAT Jean-Philippe - DELECROIX Pierre-Michel - PANNETIER Gilles - BENISTI Jacques Alain - DRAI Carole - PARRAIN Mary France - BENSOUSSAN Éric - DUVAUDIER Michel - PASTERNAK Jean-Jacques - BERRIOS Sylvain - FACCHINI Monique - PAVIE Alain - BRÉTILLON Jean-Marie - FAUTRE Christian - PETTENI Henri - CADEDDU Jean-Luc - FENASSE Delphine - PINEL Vincent - CAILLEREZ Adrien - GAILHAC Benoît - PIO Régis - CAMBON Christian - GAILLARD René - PRIMEVERT Catherine - CAMPOS-BRÉTILLON Caroline - GICQUEL Hervé - RASETTI Christine - CANALES Chantal - GRESSIER Jean-Jacques - RISPAL Yoann - CAPITANIO Olivier - GUIGNARD Jean-Jacques - ROESCH Germain - CAPORAL Chrysis - HERBERT Delphine - ROYER Christel - CARPENTIER Agnès - HERBILLON Michel - RYNINE Christine - CARREZ Gilles - HOUDOT Florence - SEMO Igor - CARTIGNY Pierre - JEANNE Laurent - SPILBAUER Jean-Pierre - CERCLEY Nicole - KENNEDY Marie - TOLLARD Virginie - CHABOT Sabine - LACHELACHE Nassim - TRICOCHE Annie - CHARBONNEL Michèle - LAFON Laurent - TRICOT-DEVERT Sylvie - CHARDIN Sylvie - LAMBERT Gérard - TRIMBACH Pascale - CHAULIEU Stéphane - LE BIDEAU Dominique - VISCARDI Jacqueline - CHETARD Catherine - LE GUILLOU Patrick - VOGUET Jean-François - CIPRIANO Philippe - LEBEAU Pierre - ZELIOLI Valérie - CLODONG Nicolas - LIBERT-ALBANEL Charlotte

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES:

- Monsieur DOSNE Olivier, Conseiller Territorial, a donné pouvoir à Monsieur GRESSIER Jean-Jacques
- Monsieur GAUTRAIS Jean-Philippe, Conseiller Territorial, a donnée pouvoir à Monsieur VOGUET Jean-François

Soit 87 conseillers présents ou représentés,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Yoann RISPAL

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente de la présen

CONSEIL DE TERRITOIRE

SEANCE DU 15 JANVIER 2016

OBJET : Election des Vice-présidents du Conseil de Territoire

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T 10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU la délibération n°16/02 en date du 15 janvier 2016 portant fixation du nombre de Vice-présidents,

CONSIDERANT que, par la délibération, susvisée, le nombre de Vice-présidents a été fixé à douze,

CONSIDERANT qu'il convient, dès lors, de procéder à l'élection des Vice-présidents,

CONSIDERANT que, si l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales renvoie aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints, aucune disposition ne prévoit que l'article L.2122-7-2 relatif à l'élection au scrutin de liste s'applique,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de procéder à l'élection des Vice-présidents au scrutin uninominal :

Election du Premier Vice-président :

Est candidat:

Sylvain BERRIOS

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 3
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 82
- MAJORITE ABSOLUE: 42

<u>A OBTENU :</u>

Monsieur Sylvain BERRIOS: 82 Voix

Election du Deuxième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Dominique ADENOT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE: 43

A OBTENU:

Monsieur Dominique ADENOT: 85 Voix

Monsieur Dominique ADENOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Vice-Président.

Election du Troisième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Michel HERBILLON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE: 41

<u>A OBTENU:</u>

Monsieur Michel HERBILLON: 81 Voix

Monsieur Michel HERBILLON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Troisième Accusé de reception en préfecture 094-249400078-20160115-16-03-DE

Date de télétransmission : 21/01/2016 Date de réception préfecture : 21/01/2016

Election du Quatrième Vice-président :

Est candidat:

• Monsieur Jean-François VOGUET

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE: 43

A OBTENU:

• Monsieur Jean-François VOGUET: 85

Monsieur Jean-François VOGUET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatrième Vice-Président.

- Election du Cinquième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Laurent LAFON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 1
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 84
- MAJORITE ABSOLUE: 43

A OBTENU:

• Monsieur Jean-François VOGUET: 84

Monsieur Laurent LAFON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Cinquième Vice-Président.

Accusé de réception en préfecture

Election du Sixième Vice-président :

Est candidat:

• Monsieur Gilles CARREZ

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 2
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 83
- MAJORITE ABSOLUE: 42

A OBTENU:

• Monsieur Gilles CARREZ: 83

Monsieur Gilles CARREZ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Sixième Vice-Président.

- Election du Septième Vice-président :

Est candidat:

Jean-Marie BRETILLON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE: 43

A OBTENU:

• Monsieur Jean-Marie BRETILLON: 85

Monsieur Jean-Marie BRETILLON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Septième Vice-Président.

Accusé de réception en préfecture

Election du Huitième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Jacques Alain BENISTI

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE: 41

A OBTENU:

• Monsieur Jacques Alain BENISTI: 81

Monsieur Jean-François BENISTI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Huitième Vice-Président.

- Election du Neuvième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Patrick BEAUDOUIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE: 41

A OBTENU:

• Monsieur Patrick BEAUDOUIN: 81

Monsieur Patrick BEAUDOUIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Neuvième Vice-Président.

Accusé de réception en préfecture

Election du Dixième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Olivier DOSNE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 5
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 80
- MAJORITE ABSOLUE: 41

A OBTENU:

• Monsieur Olivier DOSNE: 80

Monsieur Olivier DOSNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Dixième Vice-Président.

- Election du Onzième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 85
- MAJORITE ABSOLUE: 43

A OBTENU:

• Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER: 85

Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Onzième Vice-Président.

Accusé de réception en préfecture

Election du Douzième Vice-président :

Est candidat:

Monsieur Christian CAMBON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 2
- Nombre de votants: 85
- A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés à L.66 du Code Electoral : 4
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 81
- MAJORITE ABSOLUE: 41

A OBTENU:

Monsieur Christian CAMBON: 81

Monsieur Christian CAMBON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Douzième Vice-Président.

Et ont été immédiatement installés.

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial T 10 ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun. Les réclamations contre les opérations électorales de la présente délibération doivent être déposées au plus tard à 18 heures, le cinquième jour qui suit l'élection à la Sous-préfecture ou à la Préfecture ou au Tribunal Administratif de Melun.

Président,

acques JP MARTIN

Et ont les membres présents signé après lecture,